



Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/C.6/51/L.23
27 novembre 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquante et unième session
SIXIÈME COMMISSION
Points 151 et 116 de l'ordre du jour

MESURES VISANT À ÉLIMINER LE TERRORISME INTERNATIONAL

BUDGET-PROGRAMME DE L'EXERCICE BIENNAL 1996-1997

Incidences sur le budget-programme du projet
de résolution révisé A/C.6/51/L.15/Rev.1

État présenté par le Secrétaire général conformément à
l'article 153 du règlement intérieur de l'Assemblée
générale

1. Le présent état est destiné à faciliter les travaux de la Sixième Commission et ne mentionne pas les incidences du projet de résolution sur le programme, qui normalement seraient présentées en même temps que ses incidences financières.

A. Demandes formulées dans le projet de résolution révisé

2. Aux termes des paragraphes 9 et 10 du projet de résolution révisé A/C.6/51/L.15/Rev.1, l'Assemblée générale déciderait de créer un comité spécial chargé d'élaborer une convention internationale pour la répression des attentats terroristes à l'explosif, qui se réunirait du 24 février au 7 mars 1997 en vue d'élaborer le texte d'un projet de convention internationale pour la répression des attentats terroristes à l'explosif, et recommanderait que les travaux soient poursuivis pendant sa cinquante-deuxième session, du 22 septembre au 3 octobre 1997, dans le cadre d'un groupe de travail de la Sixième Commission.

B. Corrélation entre les demandes formulées et
le programme de travail approuvé

3. Les demandes ci-dessus relèvent du chapitre 26E (Services de conférence) du budget-programme de l'exercice biennal 1996-1997.

C. Activités prévues pour donner suite aux demandes formulées

4. Le Secrétariat fournirait des services au Comité spécial chargé d'élaborer une convention internationale pour la répression des attentats terroristes à l'explosif pour la réunion qu'il tiendrait du 24 février au 7 mars 1997.

D. Dépenses supplémentaires calculées sur la base du coût intégral

5. Les dépenses au titre des services de conférence nécessaires pour la réunion du Comité spécial, calculées sur la base du coût intégral, sont estimées à 455 800 dollars, compte tenu des hypothèses ci-après :

a) Comme prévu dans le projet de résolution révisé, le Comité spécial se réunirait pendant deux semaines, du 24 février au 7 mars 1997, et les travaux seraient poursuivis pendant la cinquante-deuxième session de l'Assemblée générale, du 22 septembre au 3 octobre 1997, dans le cadre d'un groupe de travail de la Sixième Commission;

b) Pendant sa réunion du 24 février au 7 mars 1997, le Comité spécial tiendrait deux séances par jour (une le matin et une l'après-midi), pour lesquelles il aurait besoin de services d'interprétation dans les six langues officielles. La documentation (40 pages avant la session, 30 pages pendant la session et 30 pages après la session) devrait également être établie dans les six langues officielles;

c) Le Groupe de travail de la Sixième Commission qui se réunirait du 22 septembre au 3 octobre 1997 tiendrait également deux séances par jour, pour lesquelles il aurait besoin de services d'interprétation dans les six langues officielles. La documentation (40 pages avant la session, 40 pages pendant la session et 50 pages après la session) devrait également être établie dans les six langues officielles. Ces services pourraient être assurées dans les limites des ressources globales qui seraient mises à la disposition de la Sixième Commission lors de la cinquante-deuxième session de l'Assemblée générale;

d) Cette réunion s'ajouterait au calendrier des conférences et réunions approuvé pour l'exercice biennal 1996-1997. La question de savoir s'il serait possible de l'inscrire au calendrier de 1997 est à l'étude et devrait faire l'objet d'une recommandation de la Cinquième Commission à l'Assemblée générale à la session en cours.

E. Récapitulation

6. Si le projet de résolution révisé A/C.6/51/L.15/Rev.1 était adopté, il en résulterait des dépenses supplémentaires d'un montant estimatif de 456 800 dollars, se répartissant comme suit :

Dépenses au titre des services de conférence

(En dollars des États-Unis)

Documentation présession	46 400
Service des séances	302 600
Documentation de session	51 700
Documentation postsession	56 100
Total	<u>456 800</u>

7. La Cinquième Commission examinerait ces prévisions de dépenses en décembre 1996, dans le cadre du premier rapport sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 1996-1997 et, à cette occasion, elle déterminerait s'il est possible d'ajouter ces réunions supplémentaires au calendrier des conférences de 1997.
